

Situations dégradées

C'est quoi ?

Vous êtes en **situations dégradées**, dès que vous vous retrouvez avec des **effectifs inférieurs** à l'effectif prévu sur les maquettes organisationnelles, établies par la direction. (Effectif de semaine et effectif minimum le Week-End et jour fériés).

Que faire en cas de situations dégradées ?

Le syndicat CGT du CHU vous conseille de rédiger des **Feuilles Événements Indésirables**), dès que vous êtes en situation dégradée.
Faites une copie et transmettez là au syndicat CGT de votre Site.

Que propose la CGT

- Le syndicat **CGT du CHU**, va demander une réunion à la Direction sur l'établissement de ces maquettes organisationnelles, car elles doivent être présentées en instances après concertations.
- De plus, nous demandons que les agents puissent signer 1 jour ou des heures, pour nécessité de circonstance permettant de fonctionner entre l'effectif requis et l'effectif minimum.
- **La CGT demande : que tous les effectifs soient augmentés massivement, de recruter des soignants dans toutes les catégories, afin d'établir des ratios soignants / patients (1/6 à 1/8).**
- **Idem pour les autres catégories : Ouvriers, ASH, Administratifs, Mé dico-Techniques, Mé dico-Sociaux**

Juillet 2022

LE SAVIEZ-VOUS ?
FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

#jevotecgt

le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS. POUR LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE